

Le Pipit rousseline *Anthus campestris* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A255

Oiseaux, Passériformes, Motacillidés

Statuts de protection et de conservation

Directive « Oiseaux » : annexe I

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes (niches)

Description de l'espèce

Pipit de grande taille, au port altier, haut sur pattes.

La coloration générale des parties supérieures est chamois fauve unies chez l'adulte. Les moyennes couvertures noires forment une barre alaire bien visible. Les parties inférieures sont crème, avec quelques fines stries éparsees sur les côtés de la poitrine chez l'adulte. Le sourcil est large et blanc et les lores noirs. Les pattes sont de couleur chair et l'ongle postérieur est plutôt court.

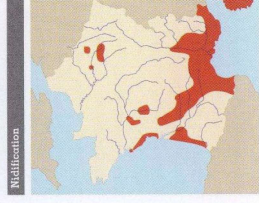
- Taille : 15,5 à 18 cm
- Poids : 25 à 30 g.



Répartition en France et en Europe

Le Pipit rousseline niche au travers de l'Europe moyenne et tempérée, depuis Portugal jusqu'à la Russie, le Danemark et l'extrême sud de la Suède. L'hivernage prend place en Afrique subsaharienne.

En France le Pipit rousseline est un visiteur d'été qui niche principalement dans la région méditerranéenne. Plus au nord, il se reproduit dans une partie du quart sud-ouest du pays. Sur la façade atlantique, c'est un nicheur local des Landes jusqu'à la Vendée, mais aussi plus à l'intérieur comme en Indre-et-Loire ou en Corrèze. Il est nicheur localisé et rare dans l'Ain et, plus au nord, dans la Marne, la Haute-Marne, l'Aube, l'Aisne, les Ardennes ainsi qu'en Alsace. Il s'agit souvent de populations relictuelles. En migration, l'espèce présente une répartition beaucoup plus large et peut s'observer à peu près partout lors des haltes migratoires.



Répartition en période de nidification, d'après Dubois et al. (2008)

Biologie et Ecologie

Habitats :

Le Pipit rousseline est typiquement un oiseau de milieu ouvert, à végétation rase. Il se plaît dans les milieux semi-arides, fréquemment sablonneux ou rocailleux. En France, il fréquente le matorral ouvert du Midi méditerranéen, les steppes à salicornes, mais aussi les vignes ou les cultures de lavande. En altitude, il fréquente les pelouses. Ailleurs, il est présent sur les dunes littorales (notamment les dunes fixées), les prairies et pelouses calcaires rases, les jachères, les landes à molinie, les landes rases, le lit sec des cours d'eau,...

Comportement :

Les niches rejoignent leurs territoires de nidification vers avril. Le mâle chante en vol et parcourt son territoire, lequel s'étend sur quelques hectares (de 4 à 12 ha). Après l'émancipation des jeunes, en juillet, des regroupements d'oiseaux s'effectuent de fin juillet à fin août avant les premiers mouvements migratoires. Ceux-ci sont diurnes et s'amorcent à la même époque, mais la migration automnale culmine vers le 15 septembre pour se prolonger jusqu'au début du mois d'octobre.

Régime alimentaire :

Le régime alimentaire du Pipit rousseline est constitué principalement d'insectes. En milieu dunaire atlantique, les cortèges d'arthropodes dunaires (orthoptères, névroptères et arachnides...) constituent la majeure partie du régime alimentaire, et dès l'émancipation des jeunes, l'entomofaune des lasses de mer est une ressource trophique importante.

Reproduction :

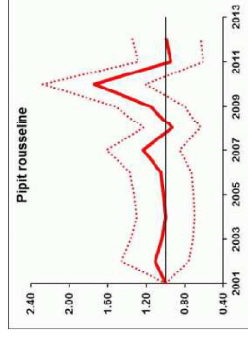
Posé à même le sol, le nid est généralement bien dissimulé, à l'abri des prédateurs. La ponte, déposée vers la fin mai, comporte 4 à 5 oeufs, blanchâtres ou verdâtres, avec quelques taches. Ils seront couvés pendant environ deux semaines, uniquement par la femelle. Les jeunes séjournent au nid pendant 13 à 14 jours. Ils demeurent dépendants de leurs parents jusqu'à l'âge de quatre

semaines, et les liens familiaux perdurent jusqu'à cinq semaines. Il arrive que le couple entame une seconde nichée, mais pas avant le mois de juillet.

Evolution et état des populations

A l'échelle européenne, le Pipit rousseline est classé « en déclin ».

En France, la population nicheuse était estimée entre 20 000 et 30 000 couples dans les années 80, à plus de 10 000 couples au début des années 1990, puis à 15 000-20 000 couples à la fin de cette décennie. Ces estimations, loin d'être précises, ne reflètent pas un réel déclin de l'espèce. Sur le plan spatial, la contraction de son aire est assez modeste. Des disparitions locales existent, mais ne concernent pas des zones de superficie importante, hormis l'Alsace où l'espèce était autrefois commune. Pas de variations significatives observées depuis le lancement du nouveau STOC en 2001 pour cette espèce (cf. figure ci-contre).



La situation est plus alarmante dans d'autres pays du nord-ouest de l'Europe. En effet, il semble bien que l'espèce soit en régression tant numérique que spatiale dans tous les pays au nord et au nord-est de la France. Ceci transparaît sur les sites de suivi migratoire, où les effectifs d'oiseaux en migration ont très nettement chuté depuis la fin des années 1980.

En Poitou-Charentes, le Pipit rousseline est un nicheur rare et localisé, sauf en Deux-Sèvres où il est considéré comme très rare.

Statut de l'espèce sur le site

Sur la ZPS :

- 7-10 c. nicheurs.
- 7 à 10 c. se reproduisent dans les dunes de Bonne Anse.
- 4 à 7 autres c. se reproduisent sur les dunes de la Côte sauvage (hors ZPS).

Menaces générales

- Erosion marine
- Destructures directes de l'habitat
- Dérangements
- Prédation par chiens non tenus en laisse
- Nettoyage des hauts de plage

Mesures de gestion conservatoire

Les principales mesures de conservation du Pipit rousseline passent par :

- La protection de la dune grise (avec si besoin mises en défens) ;
- Le nettoyage raisonné de la laisse de mer entre mars et fin-juin ;
- L'information et la sensibilisation du grand public (chiens tenus en laisse, dérangements,...).